



LIENSEMA

N° 11 Décembre 2014

Janvier 2015



Edito

Enseignement aux Enfants Malades

Siège Social :

Hôpital l'Ayguerote

Tél : 05 62 34 23 83

E Mail : ensema65@wanadoo.fr

Permanences :

Lundi Mardi Jeudi

8H30 à 12H30

Vendredi

9H à 12H



Votre interlocutrice :

Michèle AGUIRRE

Nos partenaires

Les Mairies de :

- | | |
|--------------|----------------------|
| *Tarbes | *Juillan |
| *Lourdes | *Luz Saint Sauveur |
| *SarroUILles | *Bagnères de Bigorre |
| *Aureilhan | *Bordères / Echez |
| *Séméac | *Sénac |
| *Vic Bigorre | *Ayros Arbouix |

L'Inspection Académique

Les institutions scolaires

Le Conseil Général

La CPAM

L'AD PEP

L'Hôpital

La MAE

Régulièrement, la communauté éducative et les familles font appel à l'ENSEMA pour l'accompagnement scolaire des enfants malades, le plus souvent à domicile.

Dans les cas d'enfants déscolarisés, le médecin scolaire rencontre l'élève et sa famille. Il évalue les besoins et les adaptations à mettre en place à l'école, au collège, au lycée (matériel adapté, allègement de l'emploi du temps, utilisation de l'ascenseur...). Il conseille à la famille, en concertation avec le directeur d'école, le chef d'établissement, de contacter l'ENSEMA afin qu'un enseignement individuel soit dispensé à l'élève, soit au domicile, soit dans l'établissement scolaire, soit dans un autre lieu si l'état de santé de l'élève ne lui permet pas de suivre la totalité de ses cours.

Dans un second temps, le directeur d'école ou le chef d'établissement organise une réunion d'équipe éducative à laquelle sont conviés l'ENSEMA, le service de soin, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale scolaire, le psychologue scolaire, le conseiller d'orientation psychologue, le professeur principal, le conseiller principal d'éducation, l'élève et sa famille afin d'échanger et d'organiser les nouvelles conditions d'accueil de l'élève (nouvel emploi du temps, intervention des professeurs de l'ENSEMA : lieu, matières, liens avec les professeurs de l'élève...).

Des liens réguliers s'établissent entre l'ENSEMA, l'élève, sa famille et l'école.

A l'issue d'une période préalablement établie, un bilan est effectué lors d'une nouvelle équipe éducative afin d'évaluer la situation de l'élève et la pertinence de la poursuite des adaptations dont l'intervention de l'ENSEMA.

Il est très important que l'enfant malade redevienne un élève ; bien sûr il faut adapter la scolarité, et le recours aux personnes bienveillantes de l'ENSEMA, permet une reprise des apprentissages « en douceur ».

Redevenir un élève, c'est pour l'enfant malade, prendre de la distance avec sa maladie et reprendre espoir en son avenir.

Docteur Laure VERZEROLI

Médecin scolaire

MEILLEURS VOEUX 2015

